

Bruxelles, le 27 février 2018 (OR. en)

5438/18 COR 2

Dossier interinstitutionnel: 2017/0308 (NLE)

> **TRANS 19 COWEB 5 ELARG 4**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL relative à la position à prendre, au nom de

l'Union européenne, au sein du conseil ministériel créé en vertu du traité instituant la Communauté des transports en ce qui concerne l'adoption du

règlement intérieur du comité ministériel

Le document ST 5438/18 INIT ne doit pas porter le code de diffusion "LIMITE".

5438/18 COR 2 RZ/sj DGE 2

FR